

Paris, le 20 avril 2018

Communiqué de presse n° 2018-04

État des lieux de la mise en place des commissions pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'ASE

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publie ce jour les résultats d'une enquête, menée en partenariat avec l'Agence française de l'adoption (AFA), permettant de faire un état des lieux de la mise en place des commissions pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Faisant suite à de nombreuses sollicitations des départements, prévue dans le protocole d'accord cadre entre le GIP Enfance en danger (Giped) et le GIP AFA, et convenue lors d'un bureau du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), cette enquête par questionnaire, adressée à tous les départements, permet de présenter des résultats arrêtés au 7 novembre 2017 concernant les 79 départements répondants. Il est observé que la mise en place des commissions est en cours, que les situations des départements et les dynamiques sont mouvantes. Trois dimensions sont à questionner à l'issue de cette enquête : la nécessaire clarification des notions de statut et de délaissement ; un besoin important de soutien des pratiques et d'accompagnement d'un changement de culture professionnelle ; l'importance des organisations et du portage politique pour ce faire.

L'ONPE va prochainement engager une étude plus approfondie sur ces dimensions.

L'état des lieux de la mise en place des commissions pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'ASE est disponible sur le [site de l'ONPE](#).

Contact presse : 01 53 06 68 92 / direction@onpe.gouv.fr

Visitez notre site et abonnez-vous à notre lettre : www.onpe.gouv.fr